



Serémange-Erzange, le 23 septembre 2024

Madame, Monsieur,

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain Conseil Municipal, qui se tiendra le :

Judi 03 octobre 2024 à 18h00 au Grand Salon de l'Hôtel de Ville

Je compte sur votre présence et vous remercie à l'avance.

En cas d'empêchement de votre part, je vous invite, si vous le souhaitez, à établir un pouvoir à l'un des membres du Conseil Municipal.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Serge JURCZAK



ORDRE DU JOUR

Lectures des décisions n°2024-202 à 2024-231

Désignation d'un secrétaire de séance

Point n°1 : Approbation du procès-verbal

Rapporteur : M. le Maire

Point n°2 : Maintien ou non des fonctions de Mme DUMINY Concetta, adjointe au Maire, après retrait de sa délégation de fonction à l'animation

Rapporteur : M. le Maire

Point n°3 : Election de trois adjoints au Maire

Rapporteur : M. le Maire

Point n°4 : Création d'un poste de conseiller municipal délégué au sport

Rapporteur : M. le Maire

Point n°5 : Tableau d'indemnité des élus

Rapporteur : M. le Maire

Point n°6 : Renouvellement de la convention de prestation de service pour la mise à disposition d'un Conseiller Numérique France Service Mutualisé sur le territoire de la C.A.V.F

Rapporteur : M. le Maire

Point n°7 : Subventions aux associations sportives

Rapporteur : M. le Maire

Point n°8 : Subventions aux associations diverses

Rapporteur : M. le Maire

Point n°9 : Convention tri-annuelle AISF

Rapporteur : M. le Maire

Point n°10 : Tarifs du théâtre pour la saison 2024-2025.

Rapporteur : Mme Santinon adjointe au Maire en charge de la Culture

Point n°11 : Approbation du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Rapporteur : M. le Maire

Point divers :